



Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action CTA du 10 avril 2020 Académie de Poitiers

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTA

Avant toute chose, solennellement et sincèrement, nous tenons à saluer une fois encore l'effort remarquable des personnels soignants et de tous ceux qui, au risque de leur santé, par leur travail, assurent notre quotidien. Le confinement perdure et met nos institutions chaque jour davantage à l'épreuve. Le gouvernement tangué et malgré des actions de soutien qui vont surtout à l'économie, malgré des remerciements réitérés et appuyés de la grande partie de ses représentants à destination des personnels de l'éducation, parfois une parole méprisante fuse encore comme celle de la porte-parole du gouvernement qui a ulcéré la profession. Un tel mépris est inacceptable. De même la décision d'armer les EMS à Mayotte est scandaleuse ; c'est de démocratie dont nous avons plus que jamais besoin.

Les personnels d'enseignement et d'éducation, les personnels de santé et des services sociaux, les personnels administratifs, titulaires comme contractuels, travaillent à maintenir le lien avec les élèves qui leur sont confiés. Or en matière de pédagogie, des problèmes matériels et techniques continuent de se poser. Nous oeuvrons au mieux à minimiser la rupture pédagogique. C'est pourquoi il faut aujourd'hui penser les conditions d'une rentrée qui puisse gommer les inégalités accrues par le confinement. Les mesures prises à destination du premier degré, quoiqu'insuffisantes, vont dans le bon sens. Le second degré reste pourtant le grand oublié. Nous demandons à ce qu'un effort significatif soit ici fait qui annule les mesures de fermetures et rende possible des organisations pédagogiques efficaces pour la rentrée 2020. On regrettera que dans de telles conditions, le calendrier Parcoursup n'ait pas été modifié ; c'est faire fi de l'angoisse des élèves et de leur famille au moment de la validation de leurs vœux et ce, malgré l'engagement sans faille des PsyEN dont la tâche est rendue encore plus complexe dans ce contexte. Sur la question des examens, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. En ce sens nos organisations syndicales conviennent des décisions du ministre sur le DNB et le baccalauréat, les BTS et tous les examens en général. Par contre la décision de maintenir un oral de français ne peut pas nous convaincre pour des raisons sanitaires et pédagogiques évidentes. De même de nombreuses questions demeurent sur les modalités de calcul des notes des E3C, de l'enseignement scientifique et de la spécialité abandonnée. Le plus grand flou demeure sur les concours des élèves de CPGE par ex, les concours de recrutement. Outre l'inquiétude des étudiants, cette indécision met en difficulté les formateurs sur l'orientation à donner à leur enseignement. De même, aucune réponse n'a à ce jour été donnée sur les conditions de titularisation des stagiaires qui nous alertent sur le fait que trop souvent la formation à distance se transforme en évaluation constante. C'est insupportable quand on sait la fatigue que génère le travail à distance pour les élèves dont ces stagiaires ont la responsabilité.

La seule réponse qui puisse s'entendre, dans un tel contexte, est celle de la bienveillance, si souvent invoquée et qu'il faut mettre en œuvre aujourd'hui. Cette bienveillance, elle devra être la règle également pour les personnels soumis à la mobilité dans un contexte de paupérisation des postes. L'inquiétude est réelle chez les personnels qui ont fait grandement appel à nous dans cette période de vœux. Une fois encore, nous regrettons le choix qui a été fait d'évincer les organisations syndicales des instances de mobilité. Nous continuons de penser que notre présence dans des groupes de travail, vérification de barème et affectations des personnels (sur postes définitifs, TZR, contractuels, stagiaires) serait bénéfique au fonctionnement de notre institution. Des modifications sont d'ailleurs nécessaires sur les notes de services départementales 1er degré pour qu'elles respectent les Lignes directrices de Gestion académiques. Nous demandons enfin que tout soit mis en œuvre pour le recrutement de médecins de prévention dans notre académie, que leurs conditions de travail et de rémunération puissent garantir une stabilité sur ces postes pour mettre un terme à ce « désert médical ».

L'effort immense réalisé par tous les personnels pour que notre Ecole continue de vivre et de remplir ses missions doit et devra être reconnu à sa juste valeur. Il supposera que soit retrouvée, y compris dans les budgets et les mesures, la confiance dans les corps intermédiaires et le service public en général.